Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212902639-20260427-D2026_023-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Pour : 15
Contre : -
Abstention : -

Date de la convocation :
21 avril 2026
Date d'affichage de la convocation :
21 avril 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
28 avril 2026

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 27 avril 2026

.....

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, VIRGINIE SALAUN, KEVIN GENDRON, MARINE MIHALEVICH, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY
Etaient absents : CLAUDE GUERIN
Procurations : CLAUDE GUERIN à FREDERIC DRELON,
Secrétaire de séance : ANNAICK MORVAN

Délibération N°2026/023
DEMANDE DE SUBVENTION PACTE FINISTERE 2026 VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE MAM ET SALLE AR GALON

Frédéric DRELON, Maire, informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention Pacte Finistère volet 1 a été déposée dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de la MAM et de la salle AR GALON. Le cout du projet a été estimé à 52 107 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- **VALIDE** la demande de subvention au titre de l'exercice 2026 auprès du Conseil Départemental pour les travaux de rénovation énergétique de la MAM et de la salle AR GALON

Vote : Unanimité

Fait à Saint-Ségal, le 27 avril 2026
Le Maire,

Frédéric DRELON

La secrétaire de séance

Annaïck MORVAN